

LE PRÉLÈVEMENT À LA SOURCE 2019



ANTICIPER LA MISE EN ŒUVRE EN PAIE

Nos consultants, bénéficiant tous d'une expérience terrain confirmée, sont prêts à échanger sur vos problématiques, pour vous apporter une réponse parfaitement adaptée à vos attentes.

1 jour (à titre indicatif)

Aucun niveau de connaissances préalables n'est requis

PROGRAMME INDICATIF DE LA FORMATION INTRA

PRINCIPES DU PRÉLÈVEMENT À LA SOURCE

- › Loi de finances pour 2017 : une application du prélèvement au 1er janvier 2019
- › Définitions : tiers payeurs, données utilisées
- › Calendrier de la mise en place

PRINCIPE D'IMPOSITION POUR L'ANNÉE 2018

- › 2018 : une année blanche ?
- › Crédit d'impôt sur les revenus normaux
- › Définition des revenus exceptionnels
- › Imposition des revenus exceptionnels perçus en 2018

Cas pratiques : calcul de la retenue pour l'année 2018

CALCULER LE PRÉLÈVEMENT À LA SOURCE

- › Le taux de prélèvement retenu par l'administration
 - calcul du taux applicable aux contribuables : taux transmis via la DSN
 - option pour un taux neutre : quelle application ?
 - taux applicable pour les nouveaux salariés
 - imposition individualisée des couples
 - demande de changement de taux
- › Le calcul du salaire net imposable
 - définition du net imposable
 - changements de situation en cours d'année, situations particulières
- › Modulation du prélèvement

Exemples de différentes situations de salariés

VERSEMENT DE L'IMPÔT

- › Obligations de l'employeur
- › Paiement de la retenue : date, déclarations, impacts sur la DSN
- › Non versement, retard
- › Le secret fiscal
- › Contrôle et sanctions

COMMUNIQUER SUR LA MISE EN ŒUVRE DU PRÉLÈVEMENT À LA SOURCE DANS L'ENTREPRISE

- › Anticiper les questions des salariés au service paie et au service RH
- › Difficultés de mise en œuvre

OBJECTIFS

- Analyser les dispositions de la loi de finances 2017 relatives au prélèvement à la source.
- Préparer la mise en œuvre et anticiper les impacts en paie.
- Se repérer dans les taux de prélèvement et calculer la retenue à la source sur le salaire.
- Informer les salariés et mesurer les enjeux RH.

LES PLUS DE CETTE FORMATION

- Une formation en exclusivité intra, pour vos équipes paie et/ou managers et RH
- La possibilité d'échanger sur vos propres documents : typologies de salariés, bulletins de paie...
- Des réponses personnalisées à toutes vos questions

PROFIL DES PARTICIPANTS

Responsables, gestionnaires et techniciens des services paie/comptabilité, responsables et collaborateurs des services RH ou administration du personnel, dirigeants, managers

SUIVI ET ÉVALUATION

Feuille d'émargement et attestation de fin de formation Évaluation à chaud et à froid assurée par le cabinet forMetris

MODALITÉS PRATIQUES

Réf : YPAS
Formacode : 32688 / 13371
Formation intra sur-mesure : le contenu pédagogique, les modalités de réalisation et la tarification font l'objet d'une proposition personnalisée. Votre demande est traitée en temps réel par une équipe dédiée qui vous accompagne dans le suivi de votre formation.